



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE/RÉSERVATION

1. CONDITIONS DE RÉSERVATION

1.1. Pour que la réservation soit effective, il sera nécessaire la confirmation par courrier électronique, du Camping l'Amfora, qui sera effectuée après réception de l'acompte (30% de la totalité de la réservation) et l'acceptation des conditions générales de vente.

***En effectuant la réservation, le client accepte que ses données et celles de la réservation sont correctes.**

1.2. Pour pouvoir effectuer une réservation au Camping l'Amfora, il faut être majeur. Les mineurs doivent toujours être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

1.3. Les réservations sont personnelles et non transférables. En aucun cas, vous ne pouvez sous-louer ou transférer une réservation sans le consentement préalable du camping. Le Camping l'Amfora, pourra annuler les réservations et refuser l'accès si le titulaire et/ou les hôtes ne sont pas ceux enregistrés à l'origine.

1.4. Le fait de séjourner avec des chiens doit être communiqué au moment de la demande de réservation afin qu'elle puisse être incluse dans le devis reçu et qu'un logement adapté aux circonstances puisse vous être attribué.

Un maximum d'un chien est autorisé sur les parcelles standards, les parcelles de 90m², Mobilhome Blue, Premium Spécial et le complexe d'appartements.

Sur les parcelles de 180m² et Mobilhome Sunny Dog, un maximum de deux chiens est autorisé.

1.5. Les chiens doivent être attachés sur les parcelles et, en dehors de celles-ci, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Un certificat de vaccination et une assurance de responsabilité civile sont exigés.

Le propriétaire du chien a l'obligation d'éviter que les animaux déposent leurs excréments et urines dans les lieux où d'autres personnes passent habituellement, tel

que façades, portes ou entrées des établissements, en procédant toujours et en tous les cas à leur enlèvement ou à leur nettoyage.

1.6. L'accès et/ou l'hébergement de chiens potentiellement dangereux (PPP) est interdit. La liste nationale des PPP est la suivante : **Pit Bull Terrier, Staffordshire Bull Terrier, American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Dogue Argentin, Fila Brésilien, Tosa Inu et Akita Inu et ses croisements ou chiens présentant des caractéristiques morphologiques assimilables**

1.7. La personne titulaire de la réservation du séjour au Camping l'Amfora, sera responsable en dernier ressort de tout acte effectué par les animaux de compagnie, ainsi que des actes des autres occupants enregistrés dans son unité d'hébergement et des visiteurs qui l'accompagnent.

1.8. Le montant total de la réservation doit être payé au plus tard le jour de l'arrivée prévue.

Pour les week-ends et les ponts, les réservations de groupes de plus de deux familles ne sont pas acceptées.

1.9. Les horaires d'arrivée et de départ du camping sont les suivants :

-  **HÉBERGEMENTS :** Entrée à 16h et départ avant 10h.
-  **PARCELLES 100m², PARCELLE 100m² avec drainage et PARCELLE 70m² :** Entrée à 14h et départ avant 12h
-  **PARCELLES avec sanitaire individuel :** Entrée à 14h et départ avant 11h.

En cas de non-respect des horaires d'arrivée ou de départ, une nuit supplémentaire sera facturée et le client sera tenu de la payer. Aucune réduction ni remise ne sera accordée si le client arrive après l'heure prévue pour l'enregistrement ou s'il part avant l'heure limite prévue pour le départ.

L'accès au logement ou à l'emplacement n'est pas garanti en cas d'arrivée avant l'heure d'arrivée indiquée.

Ce document a été traduit dans d'autres langues. En cas de divergence entre les différentes versions, l'interprétation conforme au texte original, c'est-à-dire le document en espagnol, prévaudra.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE/RÉSERVATION

1.10. Uniquement en basse saison, et sous réserve de disponibilité et sur demande préalable, il sera possible d'opter pour un **late check-out**. En cas de non-occupation de l'hébergement ou de l'emplacement, le coût sera de 8 € par enfant et 10 € par adulte. Si l'hébergement ou l'emplacement reste occupé, 50 % du tarif en vigueur sera appliqué. Dans les deux cas, l'heure maximale de départ est fixée à 18h00.

1.11. Si le client n'utilise pas sa réservation dans les 24h après le début prévu, celle-ci sera automatiquement annulée. Si le client demande, par écrit, une prolongation, le camping fera tout son possible pour la maintenir, à condition que le montant total du séjour réservé à l'origine soit payé dans son intégralité.

1.12. Les modifications de réservation doivent être demandées par écrit et sont soumises à la disponibilité. Seules les modifications confirmées par le Camping l'Amfora sont valables.

*** Toutes les modifications : nombre de personnes, âge, chiens, voitures, changement de dates... entraîneront une modification du montant à payer à l'arrivée.**

En cas de réduction du séjour, ou changement de catégorie, il faut informer le camping au moins 15 jours calendaires avant la date d'arrivée. Le camping mettra en vente les jours non loués et si l'hébergement / parcelle ne peut être loué, ces jours seront facturés au client.

Si le client, disposant déjà d'une réservation confirmée, effectue une seconde réservation dans l'intention de modifier les dates et/ou le type d'hébergement sans avoir préalablement demandé le changement par e-mail, la première réservation sera considérée comme annulée à l'initiative du client. En conséquence, les conditions d'annulation en vigueur s'appliqueront et aucun remboursement intégral du montant versé pour la première réservation ne sera effectué.

1.13. Les modifications de réservation **ne peuvent pas** être appliquées aux offres fournies a posteriori.

1.14. Les numéros d'hébergement sont attribués par le service des réservations et seront communiqués à la réception le jour de votre arrivée. Le client peut indiquer ses préférences, mais l'attribution d'une zone ou d'un logement spécifique ne peut être garantie.

1.15. Les données et photos relatives aux emplacements et logements n'ont pas de caractère contraignant, bien que ces informations soient fournies avec le plus grand respect et précision possible. Par conséquent, il n'est pas possible de garantir que les parcelles sont ombragées, que la surface est herbeuse, qu'il y a des haies ou qu'il y a une couverture wifi.

1.16. Conformément à la réglementation en vigueur, chaque invité doit s'identifier avec un document qui atteste dûment son identité (carte d'identité ou passeport). Les données doivent être communiquées de manière complète et correcte au moment de la réservation et/ou lors du check-in en ligne. Si le camping demande la présentation du document original, l'hôte est tenu de le mettre immédiatement à sa disposition. Le bracelet d'identification est obligatoire pendant tout le séjour ; en cas de perte, un supplément de 20 € sera appliqué.

En haute saison les visites ne sont **PAS** autorisées. (Consulter dates et tarifs à la réception).

2. ANNULATION DE LA RÉSERVATION

2.1. SANS GARANTIE D'ANNULATION

2.1.1 En cas d'annulation par le camping, sauf cas de force majeure et pandémies, la totalité des sommes versées sera remboursée. Toutefois, en aucun cas, cette annulation ne peut donner lieu au paiement de dommages et intérêts.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE/RÉSERVATION

2.1.2. Les demandes d'annulation de la part des clients doivent être communiquées par courriel à anulacio@campingamfora.com

2.1.3. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf si vous avez une garantie d'annulation ou d'annulation contractée avec le camping et que les raisons de l'annulation sont dûment justifiées.

2.1.4. En cas d'annulation, sans garantie d'annulation, les pénalités seront les suivantes :

- ✚ 25% du montant de l'avance, si l'annulation est faite au moins 30 jours civils avant la date prévue d'arrivée
- ✚ 50% du montant de l'avance si l'annulation est faite entre 16 et 30 jours calendaires avant la date prévue d'arrivée
- ✚ 100% du montant de l'acompte, si l'annulation est faite dans les 15 jours calendaires précédant la date d'arrivée prévue.

2.1.5. En cas d'annulation d'une réservation par le client, les montants versés qui ne sont pas remboursables conformément à la politique d'annulation ne peuvent pas être transférés ni déduits de réservations ultérieures.

Si le client décide d'annuler une réservation puis, ultérieurement, d'effectuer une nouvelle réservation, les deux seront considérées comme des réservations indépendantes, et les conditions applicables s'appliqueront séparément à chacune d'elles.

2.2. AVEC GARANTIE D'ANNULATION

2.2.1. Le camping vous offre une garantie d'annulation au moment de la réservation qui couvre, dans certaines circonstances, le remboursement des sommes versées. (À l'exclusion montant de la garantie).

Il ne sera pas possible de demander la garantie d'annulation après confirmation de réservation.

La garantie s'applique à tout moment (avant et pendant votre séjour).

2.2.2. Les causes de dédommagement pour la garantie d'annulation peuvent être :

- ✚ Décès, accident, maladie grave d'un membre de la famille (conjoint, enfants, parents, frères / sœurs et beaux-frères/belles-sœurs).
- ✚ Vol de votre voiture ou caravane sur le chemin du camping.
- ✚ Licenciement de son travail ou de celui de son conjoint.
- ✚ Déménagement pour raisons professionnelles.
- ✚ Accidents survenus dans votre lieu de résidence habituel (incendie, inondation, vol).

2.2.3. Une fois l'annulation communiquée, le client dispose de 24H pour justifier la raison par courriel, en apportant les documents nécessaires (certificats, rapport d'accident, justificatif médical, réclamation, etc.)

3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

3.1. Les clients sont tenus de respecter et de suivre les indications des équipes de surveillance et de secours. Afin de garantir une bonne convivialité au sein des installations, le personnel du camping pourra prendre les mesures nécessaires en ce qui concerne :

- ✚ Limiter le volume des équipements générant du bruit et/ou de la musique.
- ✚ Garder le silence pendant les heures de repos, de 00h à 07h.

3.2. Les climatiseurs doivent être installés à l'avant des caravanes, c'est-à-dire à l'intérieur de la parcelle, pour éviter que le bruit ne gêne les autres clients.

3.3. Le camping ne tolère aucun comportement violent ou irrespectueux envers les clients, le personnel du camping, ses installations ou son environnement (vandalisme, agressions physiques, agressions verbales,



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE/RÉSERVATION

vols, cambriolages, voyeurisme, bruits répétés - entendus comme ceux provenant du même emplacement et générant plus de 3 avertissements pendant le séjour-, non-respect des règles internes ou des avertissements figurant sur les panneaux d'information, etc.).

Tout incident détecté ou toute plainte reçue sera évalué par la direction du camping afin de déterminer les mesures à prendre, lesquelles peuvent entraîner l'expulsion de la personne des installations du camping sans aucun remboursement ni compensation en sa faveur.

3.4. RÈGLES D'UTILISATION – SPA / HYDROMASSAGE (HÉBERGEMENT)

Objectif : Sécurité des utilisateurs et maintien hygiéno-sanitaire.

3.4.1. Accès et surveillance des mineurs.

Utilisation interdite aux enfants de moins de 3 ans (recommandation sanitaire de référence). Mineurs de 3 à 17 ans : uniquement sous la surveillance directe et continue d'un adulte responsable à l'intérieur de l'enceinte du spa. L'adulte responsable assume le contrôle de la capacité d'accueil, des temps et du comportement du mineur.

3.4.2. Santé et contre-indications.

Ne pas utiliser le spa en cas de diarrhée, fièvre ou maladie contagieuse.

Grossesse : utilisation uniquement après avis médical (recommandation sanitaire). Cardiopathies, hypertension/hypotension, épilepsie, affections respiratoires, plaies ouvertes, otite, peau irritée ou traitements médicaux : consulter préalablement un professionnel de santé. Ne pas utiliser sous l'effet de l'alcool/drogues.

3.4.3. Hygiène obligatoire.

Douche préalable obligatoire (sans crèmes/huiles). Introduction de verre interdite (verres/bouteilles). Interdiction de manger dans le spa.

3.4.4. Température, durée et capacité.

Température maximale de l'eau : 40 °C. Durée recommandée par séance : 10–15 minutes, avec des

pauses hors de l'eau et hydratation. Respecter la capacité maximale indiquée : 5 personnes.

3.4.5. Comportement et sécurité.

Interdiction de plonger, courir ou pousser. Ne pas manipuler les tableaux électriques, pompes, filtres, doseurs ni couvercles techniques. En cas de vertige/nausées/palpitations : sortir immédiatement, se doucher et prévenir la réception/les urgences si nécessaire.

Après utilisation : laisser le spa éteint/couvert selon les instructions de l'hébergement

3.5. La vitesse maximale à laquelle on peut circuler, dans les installations du camping, avec tout type de véhicule, motorisé ou non, est de 10km/h maximum, et les piétons auront toujours la priorité sur toutes les voies de circulation et installations.

L'utilisation de trottinettes électriques est interdite dans l'enceinte du camping, SAUF si leur utilisation est justifiée par un certificat médical, accompagné d'un titre en cours de validité.

En période de forte occupation, la direction peut restreindre la circulation de tout véhicule.

3.6. Les commerces et tous les services fournis dans le camping peuvent cesser partiellement ou totalement leur activité en raison de travaux d'entretien, de conditions météorologiques défavorables, de conditions de sécurité ou de faibles niveaux d'occupation.

3.7. L'utilisation d'un barbecue à gaz ou à charbon est autorisée à condition que les mesures de sécurité appropriées soient prises, à savoir au minimum (1) respecter les instructions du fabricant, (2) maintenir une distance minimale de 1,5 m avec tout objet ou liquide inflammable, (3) disposer d'un seau rempli d'eau à portée de main et (4) éteindre complètement les braises avant de les jeter.

L'utilisation de liquides inflammables et de bois pour allumer les barbecues est expressément interdite. Il est



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE/RÉSERVATION

strictement interdit d'allumer un feu au sol à cette fin ou à toute autre fin.

*** Càmping l'Àmfora se réserve le droit de limiter et/ou d'interdire l'utilisation des barbecues, suivant les indications ou recommandations des autorités compétentes, à des périodes déterminées.**

Il est strictement interdit d'allumer des feux directement à partir du sol.

3.8. Il est strictement interdit de mettre des cordes, des hamacs ou d'autres objets dans les arbres et les structures des logements.

Seules les bâches ou tapis respirants sont acceptés afin de maintenir le bon état de l'herbe.

Dans le cas des parcelles, aucun élément de camping ne peut être placé en dehors des limites de celle-ci. En laissant les rues et/ou les zones de circulation libres.

Les campeurs ne sont pas autorisés à accrocher des affiches dans le camping, ni à faire des expositions de vente privées.

3.9. Il est interdit de laver les voitures, les bâches ou les tapis sur les parcelles.

Il est interdit de recharger les voitures électriques et hybrides sur les emplacements. Le camping dispose d'une zone aménagée pour permettre la recharge de ces véhicules. Les tarifs de ce service sont à la disposition des clients à la réception.

L'utilisation de lasers et/ou drones est interdite dans le camping

3.10. Il est strictement interdit de jeter des eaux usées en dehors des points destinés à cet usage, identifiés comme les toilettes chimiques manuelles, situées dans chacun des blocs sanitaires, ou automatiques (Camperclean). L'utilisation d'un produits chimiques est obligatoire.

3.11. À la réception, des coffres-forts sont à votre disposition pour protéger vos effets personnels. À cet égard, Càmping l'Àmfora ne peut être tenu responsable

de la perte ou du vol d'objets personnels qui ne sont pas dûment gardés.

La direction du camping ne sera en aucun cas responsable en cas de vol de vélos et/ou trottinettes. Il est conseillé de garder vos vélos et/ou trottinettes sécurisés avec le cadenas correspondant.

3.12. Les clients ont le devoir et l'obligation de disposer, à tout moment, d'une assurance de responsabilité civile pour les dommages que leurs caravanes ou éléments de camping peuvent causer à des tiers ou au camping lui-même.

3.13. La direction du camping ne sera en aucun cas responsable en cas de vol, de cambriolage, d'accident ou de dommages aux personnes et aux éléments causés par des tiers extérieurs à l'établissement, ni en cas de dommages résultant de phénomènes météorologiques et autres phénomènes naturels.

3.14. La direction de Càmping l'Àmfora se réserve le droit de mettre fin au séjour, sans aucun remboursement ou indemnisation, à toute personne qui enfreindrait les présentes conditions.